



# CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES

## 1220-CPR-1912

Conformément au règlement (UE) 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (règlement Produits de Construction ou CPR), ce certificat est applicable au produit de construction

### Tecbor®

Panneaux de protection contre le feu

Mis sur le marché sous le nom:

## TECRESA Protección Pasiva SL

Parque Leganés Tecnológico  
C/ Margarita Salas 26  
ES-28919 Leganés (Madrid). Espagne

Fabriqué dans le centre de production **Sites de fabrication indiqués dans l'annexe N de l'ETA 18/1017**

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans

**L'ETA 09/1017 délivré le 19/12/2018**  
et  
**EAD 350142-00-1106,**

conformément au système 1 pour les prestations indiquées dans l'ETA ont été appliquées et que le contrôle de la production en usine par le fabricant fait l'objet d'une évaluation afin de garantir la **constance des performances du produit de construction.**

Ce certificat a été accordé pour la première fois le **1.04.2019** et reste en vigueur tant que l'ETE est valide et tant que les conditions de fabrication ou le contrôle de la production en usine n'ont pas changé de manière significative, ou que le certificat n'a pas été suspendu ou retiré par l'ITeC.

Ferran Bermejo Nualart  
Le directeur technique ITeC

